



PROFESSIONNALISME, INNOVATION, IMPACT

Plan Stratégique de l'AMSED

2019-2021



MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que je vous présente le Plan stratégique 2019-2021 de l'Association Marocaine de Solidarité et de Développement.

Ce plan est le fruit d'une vaste consultation amorcée par notre conseil d'administration au début de l'année 2018. Nous avons mis à contribution des membres de l'Association, du personnel ainsi qu'un large éventail de représentants de nos partenaires et de nos amis ; je tiens à les remercier toutes et tous de leur précieuse collaboration.

Cette consultation nous a permis de réfléchir ensemble sur les grands enjeux de la vie associative au Maroc, des droits et libertés publiques et de l'accès des citoyens et citoyennes aux services notamment dans les secteurs sociaux clés tels que la Santé et l'Éducation. Nous avons ainsi conservé les grands principes directeurs, qui ont toujours été les nôtres et qui continueront à guider nos actions au cours des trois prochaines années (2019 – 2021). A savoir :

1. Défendre les droits et libertés des personnes et des groupes de personnes en situation de vulnérabilité ou d'exclusion ;
2. Promouvoir la participation des acteurs de la société civile dans la conception, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques publiques aux niveaux central et territorial ;
3. Renforcer la capacité institutionnelle propre de l'association afin de pouvoir relever le défi de la qualité dans son mode de management et de gestion.

Je suis persuadé que nos actions concertées au sein de l'AMSED contribueront à défendre et protéger les droits et libertés de toutes et tous et à améliorer la qualité et l'efficacité de nos services aux populations en situation de vulnérabilité et d'exclusion.

Au moment où l'actualité et les débats de société nous rappellent que la lutte pour les droits et libertés n'est jamais terminée, notre engagement de l'association demeure plus important que jamais.

Le plan stratégique de l'AMSED à l'horizon 2021 a l'ambition d'inscrire les communautés locales et les voix des femmes, des hommes et des jeunes au cœur du changement. Par leur dialogue avec les acteurs publics et politiques, mais aussi par la pression qu'elles exercent, ces voix, porteuses de programmes concrets visant le développement, la dignité et le bien-être, représentent notre meilleur espoir de mettre fin à la discrimination, à l'exclusion, à l'injustice et à la pauvreté.

En tant qu'Association Intermédiaire pour le Développement Durable et la promotion des droits et libertés de la personne, notre organisation entend continuer à remplir sa mission avec détermination, énergie et passion.

Solidairement vôtre,

Le Président du Conseil d'Administration

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRESIDENT	02
ABREVIATIONS	04
AVANT-PROPOS	05
APERÇU GENERAL SUR LES DAS de l'AMSED	07
CADRE D'INTERVENTION STRATEGIQUE	08
PLAN STRATEGIQUE (2019-2021)	12
Les fondements	12
Environnement externe	15
Environnement interne	16
Orientations et Objectifs stratégiques	18
Actions d'appui pour la mise en œuvre	19
Dispositifs et indicateurs de suivi/évaluation	20
Budget estimatif	24
CONCLUSION	26
TABLEAU SYNTHETIQUE	28

ABREVIATIONS

AG	Assemblée générale
AIDS	Acquired Immune deficiency syndrome
AMSED	Association Marocaine de solidarité et de développement
CA	Conseil d'administration
CEDAW	Convention on the elimination of all forms of discrimination against women
DAS	Domaine d'activités stratégiques
IST	Infection sexuellement transmissible
KPI	Indicateur clef de performance (Key Performance Indicator)
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PP	Politique publique
SC	Société civile
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SSR	Santé sexuelle et reproductive
SWOT	Force, faiblesse, menace et opportunités
TB	Tuberculose
VIH	Virus de l'immunodéficience humain

I. AVANT-PROPOS

L'Association Marocaine de Solidarité et de Développement, AMSED, organise ses interventions et ses activités selon des plans stratégiques de 3 à 5 ans.

Ces plans fixent les objectifs de la période en question et tracent, de façon actualisée, les finalités de l'association en recadrant sa vision et sa mission, si nécessaire. Ils anticipent les risques et présentent une référence pour la reddition des comptes, tout en rappelant les valeurs qui constituent le socle d'engagement et de comportement des instances de gouvernance, des membres, des salariés et des sympathisants.

C'est dans la continuité de cette bonne pratique qu'AMSED a abordé sa planification stratégique pour la période 2019-2021.

Le présent plan stratégique se fonde sur les principes et les références internationaux d'organisation et de positionnement des organisations de la société civile et sur le référentiel national en termes d'enjeux de développement du Maroc. Il est tenu compte aussi de l'évolution du cadre institutionnel et normatif - rôle et positionnement - et sur des principes et des valeurs qui constituent le socle de cohérence de l'intervention de l'association.

Ce plan stratégique se veut pragmatique par la définition et la planification des actions réalisables, par la fixation des moyens de suivi des objectifs et de leur évaluation et par l'estimation des budgets nécessaires. Il vise l'atteinte de trois finalités :

- ✓ La professionnalisation ;
- ✓ L'innovation ;
- ✓ L'impact.

La Stratégie de l'AMSED pour la période 2019/2021, a été élaborée avec la contribution de nombreux partenaires et parties prenantes qui partagent des objectifs communs dans les domaines d'activités de l'association. Pendant une année, AMSED, soutenu par des consultants, a mené une large consultation, afin de recueillir les idées, les points de vue et les suggestions en vue de formuler cette stratégie.

Ce processus consultatif a pris différentes formes, y compris, l'organisation de deux ateliers de réflexion de deux jours chacun et des dizaines de réunions (physiques et virtuelles) et consultations axées sur des aspects spécifiques de la stratégie, tels que l'élargissement du champ d'action à l'éducation, la mesure de la performance et de l'impact des activités.

Ont participé à cette réflexion, aux côtés de l'équipe opérationnelle, des membres de l'Assemblée Générale de l'association et son conseil d'administration ainsi que les représentants de partenaires, de bénéficiaires et de populations clé des programmes de santé, de consultants, amis et sympathisants.

Ainsi le processus d'élaboration de la stratégie a-t-il pris en considération les expériences et les points de vue les plus divers des différentes parties prenantes de l'AMSED et de ses programmes.

Le processus d'élaboration de la stratégie a atteint trois objectifs principaux :

➤ D'abord, une distinction claire entre les secteurs d'intervention (domaines), en l'occurrence :

1. La société civile & processus démocratiques
2. La santé
3. L'éducation

D'une part, et les modes d'intervention (métier), d'autre part, à savoir :

1. Le renforcement des capacités
2. Le plaidoyer
3. L'intermédiation

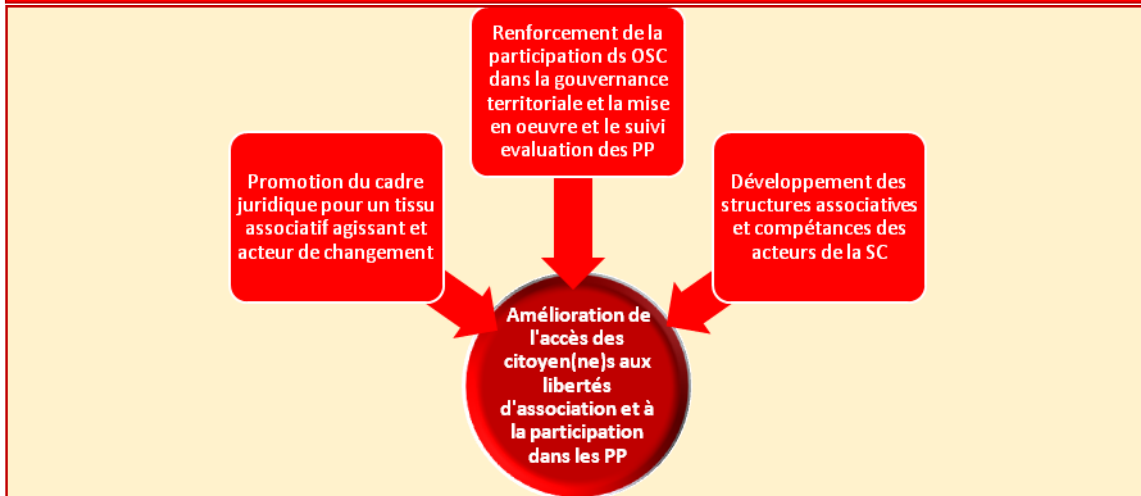
➤ Ensuite, la détermination des priorités pour l'avenir basées sur l'analyse SWOT, l'évaluation du précédent plan stratégique, et le rapport de diagnostic participatif, relevant ce qui fonctionne à consolider et envisageant les améliorations qui pourraient être apportées.

➤ Enfin, une définition des indicateurs clé de performance (KPI) de l'AMSED, qui guident et mesurent l'atteinte des résultats de l'association eu égard à sa mission d'organisation de développement, leader dans son créneau d'action.

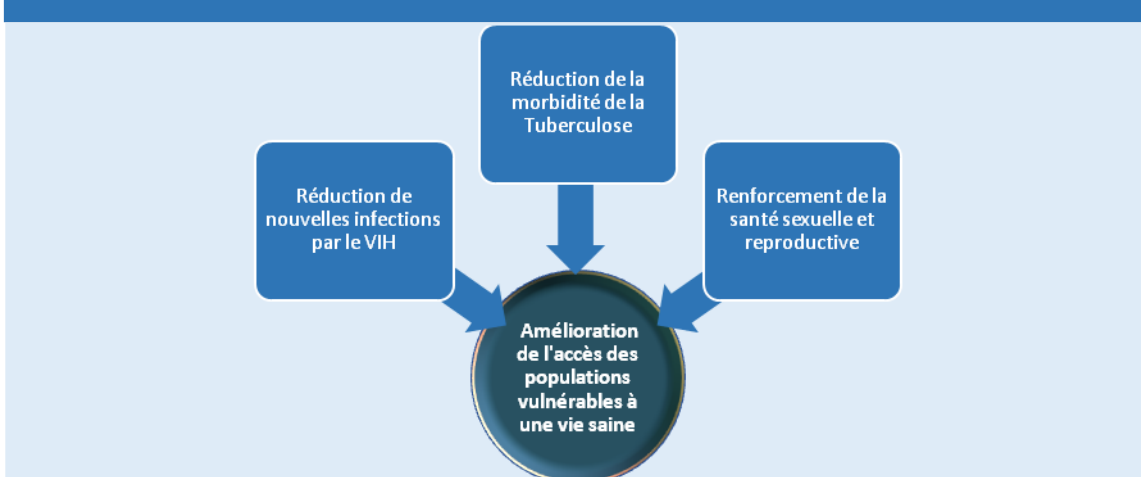
En conclusion le processus a abouti à une vision partagée pour cette nouvelle stratégie 2019/2021, **Professionnalisation, Innovation, Impact**, qui doit nous mener vers une association intermédiaire de soutien, innovante, plus forte dans son organisation, focalisée dans ses activités, et plus efficace dans sa démarche d'acteur de changement dans le pays.

I. APERÇU GENERAL SUR LES DAS DE L'AMSED

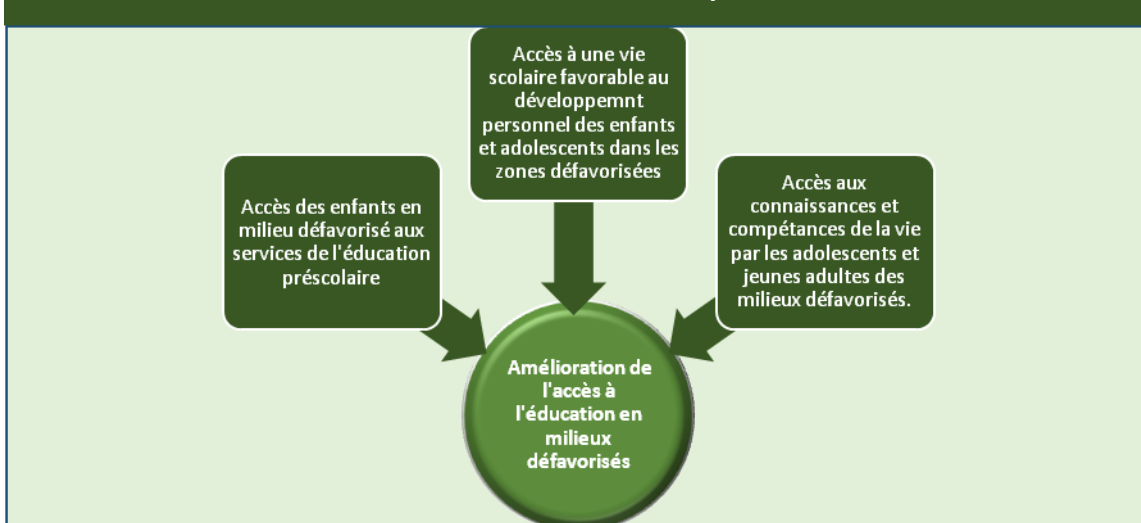
DAS I : Société civile et Processus Démocratiques



DAS II: Santé, VIH, TB et SSR



DAS III: Education, vie scolaire et Compétences de la vie



II. CADRE DE L'INTERVENTION STRATEGIQUE DE L'AMSED

AMSED retient les trois domaines d'activités stratégiques (DAS) suivants pour la période 2019/2021 :

- DASI : Société civile & processus démocratiques ;
- DASII : Santé, VIH, Tuberculose (TB) et santé sexuelle et reproductive (SSR) ;
- DASIII : Education, vie scolaire et compétences de la vie.

Les domaines d'activités stratégiques permettent, à travers les activités de l'AMSED et de ses associations partenaires, de contribuer aux Objectifs du Développement Durable (ODD) comme suit :

Domaines d'activités stratégiques	Objectifs du développement durable
Société civile & processus démocratiques	N° 16 : Paix, Justice et institutions efficaces
	N° 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs
Santé, VIH, TB et SSR	N° 3 : Accès à la santé
Education, vie scolaire et compétences de la vie	N°4 : Education de qualité

Société civile, cadre juridique et processus démocratiques

Le mouvement associatif marocain a participé de manière significative à l'évolution sociale de la société et au processus de développement qu'a connu le Maroc ces dernières décennies. Il a joué un rôle dans plusieurs réformes fondamentales. Les associations ont marqué, également, l'évolution des idées, du discours et des politiques publiques dans de nombreux domaines : progression et protection des droits de l'homme, renforcement de la démocratie, amélioration de la gouvernance publique et des conditions de vie sociales, économiques et environnementales.

Dans ce processus d'évolution, le Maroc a lancé depuis 2011 de nouvelles réformes, dont essentiellement, celle de la Constitution (2011) et celle de la Régionalisation avancée (2015). Dans ce cadre, de nouveaux rapports de pouvoir sont instaurés et de nouveaux enjeux sont introduits à travers un renouvellement institutionnel soutenu par les principes de la séparation des pouvoirs, de l'indépendance de la justice, de la démocratie citoyenne et participative, de l'égalité des genres, de la transparence et la reddition des comptes et de la suprématie des conventions internationales.

Dans cette configuration sont introduites des dispositions qui renforcent la position de la société civile et son rôle.

- L'article 12 de la Constitution stipule que « ...les associations intéressées à la chose publique, et les organisations non gouvernementales, contribuent, dans le cadre de la démocratie participative, à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des décisions et des projets des institutions élues et des pouvoirs publics... ».

- Il est demandé, également aux pouvoirs publics de créer des « mécanismes de concertation en vue d'associer les différents acteurs sociaux à l'élaboration, la mise en œuvre, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques » (article 13).

- Les articles 14 et 15 de la Constitution précisent « que les citoyennes et les citoyens... ont le droit de présenter des motions législatives... des pétitions aux autorités publiques ».

- Au niveau local, les trois lois organiques des collectivités territoriales de la région, de la préfecture, de la province et de la commune prévoient la création de « mécanismes participatifs de dialogue » et de concertation pour faciliter la contribution des citoyennes et citoyens et des associations dans l'élaboration des programmes de développement et leur suivi (loi organique 111-14, Article 116 pour la région, loi organique 112-14, article 110 pour la préfecture et la province et loi organique 113-14, article 119 pour les communes).

Ces avancées mettent les associations au cœur du processus de la gouvernance et leur donnent la possibilité, si les lois sont appliquées et la volonté politique le permet, de participer au processus démocratique du Maroc.

Ce domaine d'activités occupe une position centrale dans la mission que l'AMSED avait assuré depuis toujours et qu'elle a retenu de suivre et de renforcer.

La tendance à l'augmentation que connaît le nombre des associations au Maroc et qui témoigne d'un intérêt de plus en plus grandissant pour la chose publique et pour le travail bénévole, crée une demande certaine pour l'appui et l'accompagnement des nouvelles associations notamment dans le monde rural où l'accès à l'information et au financement reste faible.

Une demande d'accompagnement est à prévoir, également, de la part des collectivités locales et des différents secteurs ministériels qui ont développé des relations de partenariat avec les associations, ou comptent les développer.

De l'analyse de son environnement externe et interne, nous reprendrons les arguments clés suivants pour l'investissement dans ce domaine. Ces arguments sont en lien avec le contexte politique marocain, la reconfiguration des institutions de gouvernance et de la démocratie participative et les nouveaux rôles des organisations de la société civile :

1. Le chantier de démocratisation lancé au Maroc et le rôle des associations à la définition des politiques publiques nationales et à la gouvernance territoriale ;
2. Engagement du Maroc dans la mise en place d'une régionalisation avancée qui va impacter la configuration des rôles des associations nationales et locales ;
3. La persistance d'importantes inégalités de développement et d'accès aux ressources entre les hommes et les femmes et entre milieux urbain et rural et entre territoires ;

4. Lancement de plusieurs chantiers institutionnels de déploiement des dispositions de la constitution et qui offrent des opportunités variées d'intégration de dispositifs et référentiels droits humains, genre, bonne gouvernance et participation des acteurs de la société civile.
5. L'environnement juridique des associations et le financement du secteur associatif qui sera plus porté par les subventions publiques dans le cadre des différents dispositifs de gouvernance territoriale. Ceci impliquera un changement majeur dans les modèles de contractualisation et un renforcement des dispositifs de suivi et de contrôle de l'exécution des programmes et projets ainsi que des ressources budgétaires mises à disposition.

Santé, VIH, TB, et SSR

Les objectifs de développement durable (ODD) constituent un cadre global pour le développement, qui a permis d'accroître l'engagement politique et financier en faveur des programmes pour les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, et de tenir les gouvernements et les bailleurs de fonds responsables de leurs actions dans ce domaine.

Certains ODD sont liés à la santé et font partie intégrante du cadre de développement. De ce fait, le domaine de la santé est un axe principal dans les politiques de coopération et de développement. Toutefois, pour atteindre les objectifs liés au domaine de la Santé, le Maroc a établi des plans stratégiques nationaux relatifs à la Santé sexuelle et reproductive, au VIH/Sida et à la Tuberculose. Ces plans stratégiques constituaient un cadre d'intervention des associations de la société civile parmi lesquelles AMSED occupe une position distinguée en sa qualité d'association faitière leader.

L'AMSED n'a cessé depuis 1996 à intervenir dans le domaine de la santé (particulièrement la lutte contre le VIH/Sida) pour contribuer à son amélioration dans notre pays, puis pour contribuer à l'atteinte des objectifs des ODD dès leurs mises en place et ce, en s'inscrivant dans les plans stratégiques nationaux relatifs à la santé sexuelle et reproductive, au VIH/Sida et à la Tuberculose.

Dans ce contexte, AMSED continuera, durant la période 2019-2021, à travailler dans ce domaine avec les communautés les plus vulnérables, et ses interventions se focaliseront sur :

- La prévention contre les IST/VIH/SIDA ;
- La prévention contre la Tuberculose ;
- Le renforcement de la santé sexuelle et reproductive.

Les approches de travail privilégiées dans le domaine de la santé restent : Le plaidoyer pour la mise en œuvre de politiques publiques d'accès aux soins équitables, la sensibilisation sur les droits humains et l'égalité du genre et le renforcement des capacités d'action des communautés.

Education, vie scolaire et compétences de la vie

Le système éducatif marocain a toujours été un sujet de d'évaluation, de débat, et de tentatives répétées de réformes. Le résultat sur l'éducation des enfants et jeunes

marocains reste, néanmoins, faible par comparaison à celui atteint dans des pays de même niveau de développement.

Les principaux défis qui plombent le progrès vers un système éducatif performant sont :

- La déperdition de l'apprentissage construit sur la mémorisation et des méthodes d'enseignement anachroniques ;
- La confusion linguistique de l'enseignement (Darija, Fossha, Tamazight et français) ;
- Le contenu trop traditionnaliste des curricula ; et
- L'environnement physique et pédagogique pauvre des espaces d'apprentissage.

L'intervention de l'état est primordiale en ce qui concerne l'amélioration du système d'enseignement par l'action sur ses déterminants majeurs. Il n'en demeure pas moins que les OSC de proximité, peuvent apporter une contribution significative à l'amélioration de l'accès à l'éducation et de l'environnement et l'accompagnement pédagogique des enfants, surtout en milieux défavorisés.

AMSED en collaboration avec ces dernières et dans l'esprit de réalisation des ODD, portera son assistance pour que :

- 1) Les enfants (filles et garçons) aient accès à des services de développement de la petite enfance à travers une éducation préscolaire de qualité et des pratiques pédagogiques adaptées à leur âge ;
- 2) Les enfants et adolescents aient accès aux activités d'éveil et d'épanouissement telles les activités ludiques, sportives et culturelles y compris le recours au contenu numérique et l'utilisation des TIC ;
- 3) Les adolescents et jeunes adultes acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'Homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de la non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Les associations partenaires sont celles qui s'inscrivent dans le cadre des efforts visant :

- Le développement du préscolaire en milieu défavorisé ;
- La lutte contre l'abandon scolaire et la scolarisation de la petite fille ;
- La lutte contre la précarité offrant une alternative éducative aux enfants en situation difficile ;
- L'insertion professionnelle, offrant des activités préprofessionnelles, en s'arrimant au tissu productif local ;
- L'éducation non formelle offrant des services allant de la mise à niveau éducative, à la formation par apprentissage et à l'accompagnement de projets personnels liés au rural ;
- L'accompagnement de l'école en milieu rural.

III. PLAN STRATEGIQUE DE L'AMSED (2019-2021)

1. LES FONDEMENTS

a) vision

AMSED vise à « **Consolider sa position d'acteur de développement fort, stable, financièrement viable, solidement implanté au Maroc, reconnu au niveau international et fédérateur autour des idéaux de partage, de solidarité, d'équité et de justice sociale** »

Cette vision cadre avec le contexte de renforcement institutionnel du rôle de la société civile dans les dispositions de la constitution de 2011.

Ainsi, la responsabilité d'AMSED se confirme-t-elle en matière de plaidoyer, de mobilisation, de son rayonnement et du réseau de partenaires associatifs pour la promotion de politiques publiques, adaptées, différenciées et convergentes avec les intérêts des populations ciblées en conformité avec sa raison d'être.

b) Mission

AMSED a pour mission d'**apporter le soutien nécessaire aux personnes vulnérables et aux communautés fragilisées afin qu'elles puissent améliorer leurs conditions de vie et réaliser le bien-être.**

AMSED, avec l'appui de ses partenaires, cible par ses programmes les populations fragilisées et qui, à cause de cette fragilisation, trouvent des difficultés à jouir de leurs droits d'accès aux services de santé, d'éducation et de logement et aux opportunités de développement et d'autonomisation. Ces populations ont besoin de la solidarité et du soutien de la société pour protéger leurs droits et pour lutter contre la marginalisation, la discrimination et la stigmatisation dont elles sont trop souvent les victimes et qui les aspirent vers et les maintiennent dans la pauvreté. Cette cible, comprend en particulier, les enfants en situation difficile, les femmes et jeunes filles analphabètes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes vivant avec le VIH, les migrants, les personnes vulnérables aux risques de maladies transmissibles (SIDA, Tuberculose), etc.

Afin de réaliser cette mission l'AMSED utilise les leviers suivants 1) le renforcement des capacités des acteurs, des organisations et des communautés, 2) l'intermédiation ; et 3) le plaidoyer.

1. Renforcement des capacités

AMSED vise une large mobilisation citoyenne à travers l'implication des acteurs locaux, des associations et des communautés. Le renforcement des capacités des uns et des autres est utilisé comme un moyen de créer un changement durable à une échelle territoriale convenable. En effet, les acteurs renforcés ont la capacité de mieux agir, de faire le suivi des politiques publiques et du respect des droits de l'homme et d'influencer ainsi les décisions politiques afin de réaliser la différence

en termes d'impact des programmes de développement, en particulier, en matière de santé, d'éducation et d'environnement.

2. Intermédiation

AMSED a entamé la mise à l'échelle de ses interventions en se basant, entre autres, sur l'approche de l'intermédiation qui consiste à mobiliser un nombre significatif d'OSC et de communautés, à leur assurer un encadrement technique et financier afin, qu'à leur tour, elles développent des initiatives et des services capables d'atteindre le nombre le plus large possible de bénéficiaires tout en respectant les normes de qualité requises. Cette approche permet la mobilisation et le renforcement des ressources au niveau territorial et communautaire et permet à AMSED de rester proche et en diapason avec à la réalité du terrain.

3. Plaidoyer

AMSED fait partie d'un vaste réseau d'associations nationales considérées comme alliées stratégiques. Cette alliance permet de donner la force nécessaire aux efforts de plaidoyer pour les causes défendues ; l'approche collaborative utilisée est une constante chez AMSED et a porté ses fruits à travers l'histoire de l'AMSED. Plus récemment, le Mouvement des Initiatives pour la Réforme des Lois Associatives (Mirla), constitué de cinq associations d'appui intermédiaire et coordonné par AMSED, a initié le débat national sur les aspects financiers et fiscaux des associations et a pu influencer des dispositions de la loi de finance 2019 en rapport avec ces aspects. AMSED est appelée à renforcer ses liens avec ces mêmes associations mais également à jouer le rôle de pont entre les associations à base communautaire, les associations locales et les associations nationales pour les intégrer dans cette dynamique de plaidoyer visant le changement. Ce rôle de lien constituera une valeur ajoutée indéniable pour le mouvement associatif au Maroc et pour le développement sectoriel basé sur des politiques publiques concertées.

c) Valeurs

Les valeurs que tout intervenant au sein de l'AMSED, s'engage à respecter et intégrer dans son quotidien sont les suivantes :

Solidarité

L'AMSED contribue quotidiennement à ancrer tout en renouvelant, la valeur traditionnelle de la solidarité dans les pratiques sociétales, hissée en principe humaniste motivé par la communauté d'intérêt et de destin de la société marocaine.

Le lien social, considéré comme facteur structurant de la société, est renforcé par la cohésion sociale, la stabilité de l'organisation sociale, la justice sociale, l'équité et la protection des personnes, surtout quand il s'agit des personnes les plus vulnérables et les plus fragiles.

Equité

AMSED est consciente des inégalités que subissent des personnes ou des groupes défavorisés et milite pour l'égalité des chances basée sur ce qui est naturellement perçu comme juste et pour que chacun dispose des mêmes droits. Elle adopte une

attitude inclusive qui aspire au partage équitable du patrimoine humain entre tous et toutes, sans privilège ni exclusion.

AMSED adopte comme référence la déclaration universelle des droits de l'homme, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ainsi que les conventions internationales relatives aux droits de l'enfant, des migrants et des personnes en situation d'handicap pour que les personnes qu'elle accompagne aient la possibilité de jouir pleinement de ces droits et que chacun d'entre eux ait une vie digne.

Justice sociale

Il n'y a pas de démocratie sans justice sociale. C'est pourquoi AMSED croit qu'elle doit œuvrer de manière continue et permanente pour l'instauration d'une justice sociale. Il s'agit d'un combat de tous les jours, car, malgré les efforts fournis – notamment par le travail de la société civile - les disparités et inégalités sociales continuent encore de se creuser et tendent à renforcer la pauvreté et la vulnérabilité chez de larges franges de la population.

Ces trois valeurs fondamentales de l'association doivent s'appuyer sur le respect des principes suivants :

Vivre ensemble

S'engager pour le vivre ensemble c'est respecter les individus et groupes, les convictions, les habitudes, les comportements et les croyances des autres. C'est une valeur qui permet d'ouvrir la voie à l'écoute, au dialogue, à l'échange d'idées et au respect des autres. Selon AMSED, la richesse du pays réside dans la diversité de sa population et de sa culture ; chaque individu a le droit d'être respecté pour exprimer et vivre sa différence ethnique, religieuse, linguistique ou d'opinion.

Gouvernance

Les missions de l'Association sont réalisées en respectant l'optimisation et l'allocation efficace et équilibrée des ressources existantes ou mobilisées, tout en assurant la pertinence des actions, des programmes et des activités.

Les règles de mérite, la compétence, l'égalité des sexes, la responsabilisation, l'intégrité, la motivation, l'évaluation des performances et le renforcement des capacités sont les bases de gestion des ressources humaines.

La valorisation, la préservation et l'utilisation exclusive du patrimoine de l'Association pour les missions, sont fondées sur des principes rigoureux.

Le principe de durabilité de manière transversale dans toutes les activités et projets s'exprime par les relations entretenues avec les partenaires et la population cible, créant ainsi un lien pérenne et durable avec ces derniers.

Partenariat

La démarche conventionnelle partenariale, au cœur de la mission de l'AMSED, est renforcée avec les partenaires. Elle est basée sur la confiance, le respect des engagements, le dialogue, la transparence, la responsabilité et l'indépendance entre partenaires.

Le choix des partenaires est fondé sur le partage des principes, des valeurs et des fondamentaux de l'action avec les OSC, partenaires avec qui la démarche de travail est fondée autour d'objectifs partagés à travers un processus de coordination, de complémentarité, des ressources et d'optimisation des résultats.

Par ailleurs l'AMSED exige, en plus, dans sa charte d'éthique, l'engagement de ses membres à :

1. Œuvrer pour l'égalité ;
2. Préserver l'équité ;
3. Rendre compte ;
4. Assurer la participation ;
5. Assurer le devoir de solidarité ;
6. Respecter le vivre ensemble ;
7. Cibler l'efficacité et l'efficience ;
8. Agir avec honnêteté et intégrité ;
9. Renforcer la coopération ;
10. Protéger l'environnement ;
11. Eviter les situations de conflit d'intérêts ;
12. Respecter la confidentialité.

Ces engagements font que tous les intervenants de l'AMSED contribuent à la réalisation des quatre objectifs de développement durable suivants :

Valeurs de l'Association	Objectifs de développement durable
Œuvrer pour l'égalité	N°05 : Egalité entre les sexes
Préserver l'équité	N° 10 : Inégalités réduites
Cibler l'efficacité et l'efficience	N°12 : Consommation et production responsables
Protéger l'environnement	N°13 : Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique
Agir avec honnêteté et intégrité	N° 16 : Paix, justice et institutions efficaces

2. ENVIRONNEMENT

2.1 Environnement externe

Plusieurs évolutions marquantes ont été identifiées et méritent d'être soulevées ici pour éclairer le contexte d'élaboration de la stratégie. On cite en particulier :

1. Le renforcement des engagements internationaux du Maroc en matière de protection et de promotion des droits humains fondamentaux et objectifs de

développement : CDE, CEDAW et Convention relative aux personnes en situation d'handicap ;

2. L'engagement du Maroc dans la lutte contre les différentes formes de pauvreté et de précarité, notamment, le programme national de l'INDH et les programmes de coopération nationale et internationale ;
3. Le dynamisme de la société civile comme acteur important dans la contribution au développement et l'instauration de la démocratie participative. Il est motivé par le renforcement du rôle et de la contribution des associations à la définition des politiques publiques nationales et à la gouvernance territoriale. Ce renforcement est consacré par les dispositions de la constitution de 2011 ;
4. L'Engagement du Maroc dans la mise en place d'une régionalisation avancée qui va impacter la configuration et les rôles des associations nationales et locales qui se traduit par une décentralisation des pouvoirs politiques ouvrant ainsi l'espace territorial pour l'intervention de plus en plus d'associations à vocation régionale ;
5. Lancement de plusieurs chantiers institutionnels de déploiement des dispositions de la constitution de 2011 sous formes de lois organiques et textes d'applications qui offrent des opportunités variées d'intégration de dispositifs et référentiels relatifs aux droits humains, au genre, à la bonne gouvernance et à la participation des acteurs de la société civile ; Ainsi la constitution de 2011 a-t-elle ouvert un espace propice au travail associatif de plaidoyer dans le domaine des politiques publiques et de la démocratie participative ;
6. L'amorce d'une réorientation stratégique des principaux partenaires, notamment ONUSIDA, en direction d'une intégration transversale de la problématique du VIH dans l'ensemble des programmes et politiques publiques et de la primauté d'observer les droits humains des personnes les plus marginalisées et de poursuivre la lutte contre toute stigmatisation et discrimination à leur encontre; ceci est accompagné par l'annonce du retrait progressif et à moyen terme du Fonds Mondial comme principal bailleur de fonds au Maroc pour les programmes VIH/TB et renforcement du système de santé.
7. Le mode de mobilisation de la société civile et des citoyen(nes) a changé avec l'évolution technologique des réseaux sociaux, cette mobilisation informelle arrive à constituer des pressions sur les pouvoirs publics au point où il est difficile de repérer le mobilisateur pour négocier les actions de correction ou d'amélioration, ainsi dans un monde où la digitalisation prend une accélération importante, un effort d'adaptation au niveau des méthodologies de travail et de la gestion des activités est nécessaire pour intégrer les exigences des évolutions introduites dans cet environnement.
8. Le modèle de développement actuel qui a montré ses limites est en cours de révision au profit d'un nouveau modèle de développement impulsé par la haute instance du pays, cette gestation future qui tiendra compte de nouvelles données impactera la société civile et ses relations et pourrait remettre en cause certains mécanismes établis au sein de celle-ci ;
9. La coopération Sud –Sud, orientation stratégique du pays, est une voie pour une consolidation des relations dans le domaine des échanges d'expérience et d'enrichissement mutuel sur la gestion et le développement des activités et des

projets au niveau des sociétés civiles (levée de fonds, plaidoyer, mise en place d'activités dans le cadre des ODD).

2.2 Environnement interne

L'analyse de l'environnement interne de l'association a abouti aux recommandations suivantes :

1) Atouts à consolider et/ou à renforcer :

- AMSED possède la capacité de gérer de grands programmes avec l'expertise technique et les outils de gestion nécessaires : budgétisation, planification, administration et suivi/évaluation ; Elle a mis en place une organisation et un système de gestion moderne permettant de piloter l'association de façon professionnelle. Cependant, Elle est amenée à développer davantage et à améliorer son organisation, par la mise en place de tableaux de bord, de reporting, de dispositifs et supports de communication et de gestion des ressources humaines ;
- AMSED met à profit et valorise sa longue expérience. Elle a acquis des compétences organisationnelles en matière d'encadrement et de planification stratégique. Elle a développé une culture de planification ;
- AMSED possède une capacité de résilience qui lui permet d'absorber les crises et se remettre daplomb pour poursuivre ses activités ;
- AMSED a développé une expertise nationale reconnue d'intermédiation auprès du tissu associatif marocain dans ses domaines d'expertise : santé, monde associatif et a développé une capacité de mobilisation et le leadership dans le monde associatif fondé sur l'éthique professionnelle, l'expertise et l'exemplarité. AMSED dispose ainsi d'un capital social et de confiance : une notoriété nationale, une bonne image de marque et des actifs immatériels ;
- AMSED est fidèle, dans ses activités, aux fondamentaux de référence (Valeurs, principes de transparence et de bonne gouvernance, principes démocratiques, approche genre, approche droits humains, approche communautaire) ;
- AMSED a procédé à la restructuration de son centre de formation pour intégrer de nouvelles fonctionnalités :
 - La recherche appliquée et développement ;
 - La gestion des connaissances ou *knowledge management* ;
 - La gestion par base de données des animateurs et des bénéficiaires pertinents ;
 - L'organisation de forums et colloques ;
 - L'organisation de la documentation et des archives ;
 - La certification, la qualité, la performance.
- AMSED a développé des liens de partenariat solides à l'international et elle est accréditée auprès de Frontline AIDS et auprès de la Francophonie.

- Enfin, AMSED vient de revisiter et d'adapter ses différents documents fondateurs (charte, statuts, RI, ...) aux nouveaux enjeux qui interpellent les OSC.

2) Eléments à prendre en considération

- Une raréfaction /réorientation /durcissement des conditions de financement au niveau des bailleurs de fonds et organismes de coopération internationale : ce qui se traduit par de moins en moins de financement de programmes sur le moyen terme avec des objectifs globaux et intégrés permettant plus de souplesse et de flexibilité ;
- Un code du travail et une fiscalité des associations qui nécessite une gestion rigoureuse des contrats et des procédures de gestion du personnel, condition nécessaire à la prévention de risques financiers ;
- Des ONG et organisations similaires à AMSED offrent des opportunités d'emploi plus attrayantes pour attirer et retenir des compétences nécessaires à la conduite des programmes & projets ;
- L'accompagnement actif d'un Maroc en mouvement et traversé par des enjeux forts de démocratisation et de lutte contre la pauvreté, la précarité et les disparités territoriales, nécessite la disponibilité et l'engagement de compétences internes en mesure de répondre aux multiples défis du Maroc ;
- L'émergence d'une nouvelle génération d'associations de jeunes investissant les champs de liberté et de démocratie, fortes de ses moyens de mobilisation virtuelle en capacité de mobiliser instantanément en nombre et dans l'espace ;
- La nécessité d'assurer l'autonomie financière de l'association indépendamment des bailleurs de fonds par la mise en place d'alternatives de financement pérennes : recours à des levées de fonds en utilisant le statut d'utilité publique et la possibilité d'entreprendre des prestations de services.

3. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATEGIQUES

Partant de ce qui précède, quatre grandes orientations stratégiques se dégagent pour l'AMSED pour cette période :

- Redynamiser le cadre institutionnel et se doter des ressources nécessaires au projet associatif (mots clefs : projet associatif, référentiel éthique, gouvernance, structure, ressources humaines et ressources financières) ;
- Conserver un leadership intellectuel et technique dans des domaines clefs de référence (mots clefs : renforcement des capacités, plaidoyer, intermédiation et aspects communautaires) ;
- Intégrer l'impact de la décentralisation et la régionalisation sur les activités d'AMSED (mots clefs : politiques publiques, développement, collectivités territoriales, participation citoyenne et rôle de la société civile) ;
- Moderniser le portefeuille d'activités afin de préparer l'avenir de l'association et coller aux enjeux de développement du Maroc (mots clefs : ouverture,

réhabiliter l'innovation, nouveaux domaines d'activités stratégiques, enjeux politiques, impact des interventions sur les personnes).

Les trois principaux objectifs (globaux) de l'association durant cette période (un objectif par/DAS) consistent à apporter une contribution significative à l'amélioration de :

1. L'accès des citoyennes/citoyens aux libertés d'association et au droit de participation aux politiques publiques ;
2. L'accès des populations vulnérables à une vie saine ;
3. L'accès à l'éducation en milieux défavorisés.

Objectifs spécifiques (Résultats) :

1) Société civile et processus démocratiques

Objectif Global 1 : Contribuer à l'amélioration de l'accès des citoyennes/citoyens aux libertés d'association et au droit de participation aux politiques publiques	Résultat 11 : Le cadre juridique des associations est amélioré
	Résultat 12 : Les associations participent à la gouvernance territoriale et à la formulation et suivi/évaluation des politiques publiques
	Résultat 13 : Les structures associatives et compétences des acteurs de la Société Civile sont améliorés

2) Santé, VIH, TB et SSR

Objectif Global 2 : Contribuer à l'amélioration de l'accès des populations vulnérables à une vie saine	Résultat 21 : La réduction des nouvelles infections par le VIH est assurée
	Résultat 22 : La réduction de la morbidité de la tuberculose est assurée
	Résultat 23 : Les comportements sains en matière de santé sexuelle et reproductive sont renforcés

3) Education, vie scolaire et compétences de la vie

Objectif Global 3 : Contribuer à l'amélioration de l'accès à l'éducation en milieux défavorisés	Résultat 31 : L'accès des enfants en milieux défavorisé aux services de l'éducation préscolaire est amélioré
	Résultat 32 : L'accès à une vie scolaire favorable au développement personnel des enfants et adolescents dans les zones défavorisées (primaire et préparatoire) est renforcé

	Résultat 33 : L'accès aux connaissances et compétences de la vie par les adolescents et jeunes adultes des milieux défavorisés est amélioré
--	---

4. ACTIONS D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

Les actions retenues pour accompagner l'opérationnalisation de la stratégie sont les suivantes :

1. Institutionnalisation du processus de prise de décision (Assemblée générale, conseil d'administration, comités thématiques permanents) ;
2. Redynamisation des activités nécessaires pour améliorer la cohésion et renforcer les liens entre les membres de l'AMSED ;
3. Instauration des règles sur la gestion des risques à tous les niveaux des organes de gouvernance ;
4. Mise en œuvre de la veille stratégique et l'adaptation des formations assurées par l'association à l'évolution de l'environnement institutionnel ;
5. Définition de la stratégie de plaidoyer, de ses objectifs, et de son suivi évaluation ;
6. Articulation des activités de l'AMSED aux ODD et fédération des OSC autour des mécanismes de suivi de la réalisation des ODD au Maroc ;
7. Actualisation et opérationnalisation des outils de gestion dont la communication interne et externe ;
8. Définition et opérationnalisation d'une stratégie levée de fonds ;
9. Rajeunissement des ressources humaines bénévoles de l'AMSED ;
10. Adoption d'un organigramme adapté pour l'AMSED. ;
11. Recentrage des programmes autour de personnes et de leur bien-être ;
12. Recherche et innovation pour maximiser l'impact.

5. DISPOSITIF ET INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

5.1 Dispositifs

Afin d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique, les outils existants sont renforcés par la mise en place d'indicateurs de mesure de la performance institutionnelle en lien avec les objectifs et résultats stratégiques.

Cela nous garantit de collecter des données solides qui, conjointement à une bonne gestion des connaissances, facilitent la prise de décisions et favorisent un apprentissage continu au sein de l'association.

La responsabilité envers nos partenaires financiers et techniques, envers les bénéficiaires et les parties prenantes de l'association, exige de rendre compte à travers des preuves et la mise en rapport des résultats et des moyens utilisés pour les atteindre.

Dans un environnement changeant, l'adaptabilité, la flexibilité et la réactivité sont les points clés à adopter pour garder la pertinence et assurer la viabilité de l'association.

Cette réactivité doit s'appliquer à sa démarche de planification. Aussi, AMSED a-t-elle décidé de repenser son processus de planification stratégique pour répondre aux exigences de l'environnement.

Un plan d'action est mis en place pour exécuter la stratégie dont la durée est dorénavant de trois ans avec un calendrier glissant d'année en année. La revue de la stratégie au bout d'un an de mise en œuvre permet de réajuster le tir et de faire des prévisions réalistes sur les trois années suivantes.

A cet effet, une Commission de Suivi du Plan Stratégique est constituée de membres du CA et des membres de l'AG. Cette commission est chargée de réviser, chaque année, l'évolution des objectifs et des cibles fixés, à travers une analyse des indicateurs correspondants, et élaborer les rapports de recommandations pour la période suivante.

5.2 Indicateurs clés de performance (kpi)

Ces indicateurs calculés trimestriellement permettent de situer les états d'avancement afin d'engager si nécessaire les améliorations correspondantes.

Ces KPI apportent deux types d'informations :

Les indicateurs quantitatifs, exprimés en nombre, indiquent la quantité de personnes touchées ou d'actions réalisées dans le cadre de l'activité ; **Les indicateurs de réalisation**, exprimé en pourcentage, ils indiquent le niveau d'atteinte de l'objectif fixé, qui est calculé par rapport à la cible prévue. Il permet de prendre conscience du travail qui reste à réaliser et favorise la prise de décision sur la cadence de travail à adopter pour atteindre la cible fixée en fin de parcours.

INDICATEURS DU SECTEUR ASSOCIATIF

Objectif Global (OG1) : Contribuer à l'amélioration de l'accès des citoyennes/citoyens aux libertés d'association et au droit de regard sur les politiques publiques

I1a	Nombre d'Associations mobilisées, renforcées ou appuyées pour participer à la gouvernance territoriale
I1b	Nombre de textes de lois ou de politiques publiques sur lesquels un mémorandum, une pétition, ou une motion ont été présentés

Objectif spécifique R11 : Le cadre juridique des associations est amélioré

I11	Nombre de dispositions de lois régissant les associations au sujet desquels un mémorandum a été présenté pour amendement, abrogation ou inclusion
-----	---

Objectif spécifique R12 : Les associations participent à la gouvernance territoriale et à la formulation et suivi/évaluation des politiques publiques

I12	Nombre d'initiatives de plaidoyer portées par les OSC partenaires de l'AMSED et entrepris pour influencer les politiques publiques
-----	--

Objectif spécifique R13 : Les structures associatives et compétences des acteurs de la Société Civile sont améliorées.

I13	Nombre de personnes initiées, formées et/ou coachées en matière de gestion, de management et de gouvernance des associations
-----	--

INDICATEURS SECTEUR SANTE

Objectif Global (OG2) : Contribuer à l'amélioration de l'accès des populations vulnérables à une vie saine.

I2a	Nombre d'Associations mobilisées, renforcées ou appuyées dans le secteur de la santé.
I2b	Nombre de personnes impactées par les actions de santé.

Objectif spécifique R21 : La réduction des nouvelles infections par le VIH est assurée.

I21	Nombre des populations clés ayant accédé aux services de la prévention combinée.
-----	--

Objectif spécifique R22 : La réduction de la morbidité de la tuberculose est assurée

I22a	Nombre de personnes (membres de familles, de malades et de contacts) sensibilisés
I22b	Nombre de personnes (membres de familles, de malades et de contacts) dépistés

Objectif spécifique R23 : Les comportements sains en matière de santé sexuelle et reproductive sont renforcés.

I23	Nombre de personnes sensibilisées au sujet des comportements sains en matière santé sexuelle et reproductive.
-----	---

INDICATEURS DU SECTEUR EDUCATION

Objectif Global (OG3) : Contribuer à l'amélioration de l'accès à l'éducation en milieux défavorisés.

I3a	Nombre d'Associations mobilisées, renforcées ou appuyées dans secteur de l'éducation.
I3b	Nombre de personnes impactées par les actions dans le domaine de l'éducation

Objectif spécifique (R31) : L'accès des enfants en milieu défavorisé aux services de l'éducation préscolaire est amélioré.

I31	Nombre d'enfants ayant eu accès aux services de l'éducation préscolaire
-----	---

Objectif spécifique (R32) : L'accès à une vie scolaire favorable au développement personnel des enfants et adolescents dans les zones défavorisées (primaire et préparatoire) est renforcé

I32	Nombre des établissements ayant amélioré leur infrastructure et/ou introduit de nouvelles activités éducatives
-----	--

Objectif spécifique (R33) : L'accès aux connaissances et compétences de la vie par les adolescents et jeunes adultes des milieux défavorisés Résultat est amélioré

I33a	Nombre de jeunes ayant reçu et assimilé des connaissances et compétences en matière de développement personnel
I33b	Nombre de jeunes ayant suivi un cursus améliorant leur employabilité

5.3 Evaluation

L'évaluation est constituée de l'analyse trimestrielle des différents indicateurs afin de déterminer l'état d'avancement et la tendance suivie pour l'atteinte des objectifs en fin d'année et en fin du plan stratégique.

Le rapport rédigé doit préciser les causes des retards éventuels, les décisions à prendre et les actions à mener pour corriger éventuellement les tendances des différents objectifs afin de réussir l'atteinte des objectifs fixés aux délais prévus.

Le suivi se fera par le tableau de bord (voir annexe). C'est un outil d'aide à la gestion et au pilotage servant à analyser la performance de l'AMSED.

Il est donc nécessaire de suivre de près les indicateurs définis, de les placer sous le contrôle régulier de l'unité organisationnelle chargée d'assurer la collecte, l'alimentation du tableau de bord, de son analyse et de la préparation des décisions et des actions à mener pour maîtriser d'éventuels écarts.

Le tableau de bord est centré sur les points clés de gestion, c'est-à-dire sur les objectifs généraux et spécifiques définis.

6. BUDGET ESTIMATIF

DAS 1 : Société civile et processus démocratiques

Objectifs spécifiques	Budget 201 (KDH)	Budget 2020 (KDH)	Budget 2021 (KDH) Estimatif	Total par objectif
Contribuer à la promotion du cadre juridique pour un tissu associatif agissant et acteur de changement	703	1 220	742	2 665
Contribuer au renforcement de la participation des organisations de la société civile dans la gouvernance territoriale et la mise en œuvre et le Suivi Evaluation des politiques publiques	422	732	446	1 600
Contribuer au développement des compétences des acteurs de la Société Civile	281	488	297	1 066
Total par année	1 404	2 488	1 489	5 331

DAS 2 : Santé, VIH, TB et SSR

Objectifs spécifiques	Budget 2019 (KDH)	Budget 2020 (KDH)	Budget 2021 (KDH) Estimatif	Total par objectif
Contribuer à la réduction de nouvelle infections par le VIH	1 955	1 968	1 986	5 909
Contribuer à la réduction de la morbidité de la Tuberculose	1 211	1 162	1 162	3 535
Contribuer au renforcement des comportements sains en matière de santé sexuelle et reproductive	1 566	1 019	376	2 961
Total par année	4 732	4 149	3 524	12 405

DAS 3 : Education, vie scolaire et compétences de la vie

Objectifs spécifiques	Budget 2019 (KDH) Estimatif	Budget 2020 (KDH) Estimatif	Budget 2021 (KDH) Estimatif	Total par objectif
Contribuer à l'accès des enfants en milieu défavorisé aux services de l'éducation préscolaire	400	400	400	1200
Contribuer à l'accès à une vie scolaire favorable au développement personnel des enfants et adolescents dans les zones défavorisées (primaire et préparatoire)	400	300	300	1000
Contribuer à l'accès aux connaissances et compétences de la vie par les adolescents et jeunes adultes des milieux défavorisés	400	305	305	1010
Total par année	1 200	1 005	1 005	3 210

Récapitulatif budgétaire du plan stratégique

Objectifs généraux	Budget total (KDH)	Disponible (KDH)	Ecart par objectif sur les 3 ans
DAS1 : Société civile et processus démocratiques	5381	3892	1 489
DAS3 : Santé, VIH, TB et SSR	12405	8881	3 524
DAS2 : Education, vie scolaire et compétences de la vie	3210	2205	1 005
Total	20992	14977	6 016

IV. CONCLUSIONS

L'exercice de la planification stratégique est toujours un moment important dans la vie d'une organisation. La planification de cette année est certainement l'une des plus importantes qu'a connue AMSED vu les changements opérés au niveau de la mission d'introduction d'un nouveau paradigme pour la définition des domaines d'action stratégiques.

En effet, lors de cet exercice, les fondamentaux de l'association ont été rediscutés et précisés lors des ateliers et retraite de réflexion collective et à travers les groupes de travail qui ont débattus pendant plusieurs mois et dont les synthèses ont été finalisées et joints aux documents préparatifs.

Sur le plan stratégique, l'AMSED continue avec plus de rigueur les actions entamées et opérationnalise le DAS « Education » à un moment où les pouvoirs publics opèrent de nouveaux chantiers pour l'éducation.

Cette vision ambitieuse demandera la mobilisation de toutes les forces dont dispose l'association ; la mobilisation de ressources nouvelles et surmonter les défis identifiés aussi bien internes qu'externes pour maintenir et consolider l'image qu'AMSED s'est forgée tout au long de son histoire d'association responsable, citoyenne, leader et innovante.

Au-delà de la vision stratégique globale, les plans d'action opérationnels détaillent les actions qui seront entreprises au niveau de chaque Domaine d'Action Stratégique. Il en est de même des indicateurs de suivi et évaluation qui sont précisés aussi bien en ce qui concerne les projets et programmes qui seront entrepris que les populations qui seront touchées. Ainsi des évaluations trimestrielles en interne seront entreprises en vue de consolider les acquis et opérer les réajustements nécessaires afin d'atteindre les objectifs fixés dans les délais prévus.

ANNEXES

TABLEAU SYNTHETIQUE DU PLAN STRATEGIQUE

MISSION	VISION	VALEURS	DAS
<p><i>AMSED a pour mission d'apporter le soutien nécessaire aux personnes vulnérables et aux communautés fragilisées afin qu'elles puissent améliorer leurs conditions de vie et réaliser le bien-être</i></p>	<p><i>AMSED vise à consolider sa position d'acteur de développement fort, stable, financièrement viable, solidement implanté au Maroc, reconnu au niveau international et fédérateur autour des idéaux de partage, de solidarité, d'équité et de justice sociale</i></p>	<p><i>Solidarité</i></p> <p><i>Equité</i></p> <p><i>Justice sociale</i></p>	<p><i>I. Société civile & processus démocratiques</i></p> <p><i>II. Santé, VIH, TB et SSR</i></p> <p><i>III. Education, vie scolaire et compétences de la vie</i></p>

OBJECTIFS – RESULTATS- INDICATEURS – BUDGET

		Intitulés : Objectifs et Résultats	Indicateurs	Budget /an X1000 dh
DAS I Société civile & processus démocratiques	OG1	<p>Contribuer à l'amélioration de l'accès des citoyennes/citoyens aux libertés d'association et au droit de participation aux politiques publiques.</p>	<p>Nombre d'OSC mobilisées, renforcées ou appuyées pour participer à la gouvernance territoriale.</p> <p>Nombre de textes de lois ou de politiques publiques sur lesquels un mémorandum, une pétition, ou une motion ont été présentés.</p>	1.500
	R1	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le cadre juridique des associations est amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de dispositions de lois régissant les associations au sujet desquels un mémorandum a été présenté pour amendement, abrogation ou inclusion 	
	R2	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les associations participent à la gouvernance territoriale et à la formulation et suivi/évaluation des politiques publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'initiatives de plaidoyer portées par les OSC partenaires de l'AMSED et entrepris pour influencer les politiques publiques 	
	R3	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les structures associatives et compétences des 	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de personnes initiées, formées et/ou coachées en matière de gestion, 	

		acteurs de la Société Civile sont améliorés	de management et de gouvernance des association	
DAS II Santé, VIH, TB et SSR	OG2	Contribuer à l'amélioration de l'accès des populations vulnérables à une vie saine.	Nombre d'Associations mobilisées, renforcées ou appuyées dans le secteur de la santé.	3.500
	R1	<ul style="list-style-type: none"> La réduction des nouvelles infections par le VIH est assurée. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes impactées par les actions de santé. 	
	R2	<ul style="list-style-type: none"> La réduction de la morbidité de la tuberculose est assurée. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des populations clés ayant accédé aux services de la prévention combinée ; 	
	R3	<ul style="list-style-type: none"> Les comportements sains en matière de santé sexuelle et reproductive sont renforcés. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes (membres de familles, de malades et de contacts) sensibilisées Nombre de personnes (membres de familles, de malades et de contacts) dépiaté 	
DAS III Education, vie scolaire et compétences de la vie	OG3	Contribuer à l'amélioration de l'accès à l'éducation en milieux défavorisés.	Nombre d'Associations mobilisées, renforcées ou appuyées.	1.000
	R1	<ul style="list-style-type: none"> L'accès des enfants en milieux défavorisé aux services de l'éducation préscolaire est amélioré : 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes impactées par les actions dans le domaine de l'éducation. 	
	R2	<ul style="list-style-type: none"> L'accès à une vie scolaire favorable au développement personnel des enfants et adolescents dans les zones défavorisées est renforcé ; 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'enfants ayant eu accès aux services de l'éducation préscolaire ; Nombre des établissements ayant amélioré leur infrastructure et/ou introduit de nouvelles activités éducatives Nombre de jeunes ayant reçu et assimilé des connaissances et compétences en matière de développement personnel ; 	
	R3	<ul style="list-style-type: none"> L'accès aux connaissances et compétences de la vie par les adolescents et jeunes adultes des milieux défavorisés Résultat est amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de jeunes ayant suivi un cursus améliorant leur employabilité 	
		TOTAL/AN : Six millions de DHS	TOTAL/3 ANNEES : Dix-huit millions de DHS	

ACTIONS D'APPUI

1. Institutionnalisation du processus de prise de décision
2. Redynamisation et renforcement des liens entre les membres
3. Instauration des règles sur la gestion des risques
4. Veille et adaptation des formations à l'évolution de l'environnement
5. Définition de la stratégie de plaidoyer
6. Articulation des activités de l'AMSED aux ODD
7. Actualisation et opérationnalisation des outils de gestion dont la communication
8. Définition et opérationnalisation d'une stratégie levée de fonds
9. Rajeunissement des ressources humaines bénévoles de l'AMSED
10. Adoption d'un organigramme adapté pour l'AMSED
11. Recentrage des programmes autour de personnes et de leur bien-être
12. Recherche et innovation pour maximiser l'impact

